

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2024/05

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

jeudi 23 mai 2024 à 09.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Enseignement : propositions de réaffectation – 1^{re} liste ;
2. Approbation de la démission d'un fonctionnaire ;
3. Promotion d'un fonctionnaire ;

Séance publique

4. Affaires de personnel :
 - a) Création de deux postes d'enseignant à tâche complète sous le régime du salarié dans le groupe d'indemnité A2 pour les besoins de l'école de musique ;
 - b) Création d'un poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique et technique ;
 - c) Création d'un poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique ;
5. Propriétés immobilières - Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
6. Finances :
 - a) Adaptation du règlement-taxé relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communales ;
 - b) Approbation de titres de recette ;
7. Approbation de projets de travaux, fournitures et services :
 - a) Rénovation de la toiture et des verrières du hall omnisports Holleschbiérg ;
 - b) Aménagement d'une station de chargement pour bus électrique ;
8. Dénomination d'une rue ;
9. Règlement général de la circulation - Modifications à durée déterminée ;
10. Approbation de subventions extraordinaires ;
11. Questions émanant des conseillers ;
12. Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 17 mai 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins.